



## Conférence générale

33e session  
Projet de résolution

## Генеральная конференция

33-я сессия  
Проект резолюции

dr

Paris 2005

## General Conference

33rd session  
Draft resolution

## المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون  
مشروعات القرارات

## Conferencia General

33ª reunión  
Proyecto de resolución

## 大会

第三十三届会议  
决议草案

33 C/DR.23\*  
(COM.IV)  
14 septembre 2005  
Original anglais

### Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

### **Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)**

présenté par **IRAN (République islamique d')**

#### **Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux**

Grand programme :	IV	Culture
Programme :	IV.2	Renforcement des politiques culturelles, des industries culturelles et du dialogue interculturel
Sous-programme :	IV.2.2	Promouvoir le dialogue interculturel
Résolution (33 C/5 par. n°) :	04220	
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :	100.000 dollars des États-Unis	
Source de financement proposée par l'auteur :	Budget ordinaire des sous-programmes suivants : IV.2.2 - Promouvoir le dialogue interculturel Axe d'action 2 : Renforcement des compétences en matière de communication interculturelle, paragraphe 04222	

#### **Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :**

Dans la résolution proposée au paragraphe 04220, ajouter à la fin de l'alinéa (a) (i) les mots suivants : « **en mettant l'accent, pour atteindre ces objectifs, sur le rôle et la contribution potentiels de la jeunesse** ».

\* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 16 août 2005.

L'alinéa sera donc ainsi libellé : ... « (i) de promouvoir le pluralisme culturel, sur la base des meilleures pratiques et d'approches régionales, et de mettre en œuvre des politiques s'inspirant des Histoires générales et des projets menés avec les peuples autochtones ; d'identifier les meilleures pratiques en matière de pluralisme culturel en s'appuyant sur les réseaux de chaires UNESCO ; d'améliorer les capacités locales dans ce domaine ; et de renforcer le dialogue interculturel dans différentes régions et sur une base interrégionale, **en mettant l'accent, pour atteindre ces objectifs, sur le rôle et la contribution potentiels de la jeunesse.** »

**Note explicative :**

La Conférence générale,

Rappelle que, pour mettre en œuvre la stratégie consistant à acquérir une meilleure connaissance de la relation entre diversité culturelle et dialogue interculturel dans le contexte de la mondialisation, il est nécessaire non seulement de rechercher les facteurs qui structurent le dialogue interculturel dans les domaines artistique, scientifique, philosophique et religieux, mais aussi de prêter une attention particulière aux acteurs et partenaires clés, ainsi qu'aux principaux groupes cibles ;

Reconnaît que la jeunesse peut apporter une contribution vitale et sans équivalent à l'avènement d'un nouveau paradigme de la diversité culturelle, du dialogue et du développement durable, tant comme acteur clé que comme groupe cible. La construction d'un avenir meilleur pour nous tous dépendra d'une jeunesse bien informée et engagée, ayant une vision claire de la compréhension interculturelle dans un monde où les enjeux locaux et mondiaux sont imbriqués et interdépendants ;

Fait référence au projet de résolution 32 C/DR.61 soumis par l'Iran, qui demandait le lancement d'un nouveau projet intitulé « Mobiliser la jeunesse en faveur du dialogue interculturel et de la diversité culturelle le long des Routes de la soie » ;

Note qu'en vue de mettre en œuvre ce projet de résolution, l'Iran a organisé le premier Forum de la jeunesse pour la promotion du dialogue culturel le long des Routes de la soie, qui s'est tenu du 11 au 13 juillet 2005 à Nishabor, l'une des cités historiques qui jalonnent les Routes de la soie. Les principaux objectifs de ce forum étaient de faciliter la compréhension mutuelle et de promouvoir l'éducation interculturelle, d'identifier des mécanismes traditionnels d'échange de connaissances et de partage des valeurs, de développer et de renforcer les compétences des jeunes dans le domaine de la communication interculturelle et d'engager des actions susceptibles de contribuer aux efforts d'éducation déployés dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. Lors du Forum de Nishabor, les jeunes participants ont reconnu la nécessité d'institutionnaliser les échanges et le dialogue interculturels parmi les jeunes des pays des Routes de la soie ;

Sur la base des recommandations formulées lors du Forum, nous demandons au Directeur général de modifier l'alinéa (a) (i) de la résolution proposée au paragraphe 04220, en insistant explicitement sur le rôle et la contribution potentiels des jeunes pour ce qui est de l'amélioration de la compréhension mutuelle et la gestion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel ;

Demande également au Directeur général d'appuyer la mise en place d'un réseau de coordination de la jeunesse pour la promotion du dialogue culturel le long des Routes de la soie.

À cet égard, l'Iran se déclare prêt à accueillir ce réseau à Nishabor, en coopération avec les pays des Routes de la soie et l'UNESCO.